

Construction navale: nouvelles règles pour les aides

1997/0249(CNS) - 02/05/2001 - Document de suivi

Le quatrième rapport de la Commission sur la situation de la construction navale dans le monde confirme les conclusions des trois premiers. Les commandes de navires neufs ont connu une progression importante en 2000 (+56% par rapport à 1999). Cet accroissement a principalement bénéficié aux chantiers navals sud-coréens qui ont ainsi enregistré une nouvelle hausse de leur part de marché. La part de marché du secteur de la construction navale de l'UE est restée stable en 2000, les pertes réalisées dans certains segments du marché étant compensées par de nouvelles commandes de navires de croisière. Les prix des navires neufs semblent s'être redressés en 2000 sur certains segments du marché, après les niveaux très bas observés au lendemain de la crise asiatique de 1997. La Commission a étudié les prix proposés par les chantiers navals sud-coréens pour chaque contrat. L'analyse montre clairement que la tendance à la hausse des prix observée à l'automne 2000 ne s'est pas maintenue. La Commission maintient donc son point de vue selon lequel les surcapacités notables de la construction navale sud-coréenne, associées au besoin permanent de conclure de nouveaux marchés en vue de garantir une marge brute d'autofinancement suffisante, entravent la reprise des prix, ainsi que du marché en général. Depuis le dernier rapport de la Commission, sept nouvelles études de coût approfondies de commandes passées à des chantiers coréens ont été réalisées. Aucun des marchés examinés n'a été conclu à un prix rentable, c'est-à-dire à un prix couvrant les frais de fonctionnement ainsi que le remboursement de la dette et permettant de dégager un bénéfice. Calculées sur cette base, les pertes subies dans le cadre des nouvelles commandes étudiées s'élèvent à 14% en moyenne.